

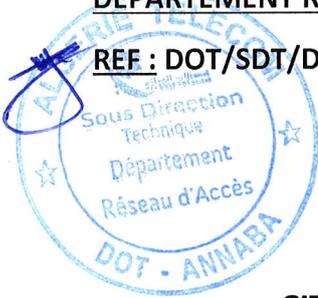
Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 270/2023

Annaba le, 02/10/2023



A

Madame : ROUBI SALIMA

CITE ZIGHOUT YOUCEF Commune de BESBES – EL TARF-

OBJET : Mise en demeure N° 02.

Projet : Travaux de Canalisation ODN 120 Logts Bellvue Chetaibi.

Bon de commande N° : 230583 du 27/06/2023 et ODS N° : 174/2023 du 02/07/2023, délais 20 Jours

Madame ;

Je vous informe que le projet de canalisation ODN Cité 120 Logts Bellevue Chetaibi qui vous a été confié par le Bon de Commande et l'ODS ci-dessus référencés prévoyait une livraison des travaux au plus tard le 06/08/2023, je porte à votre connaissance que le délais contractuel est écoulé et les travaux ne sont pas encore achevés.

A cet effet, je vous mets en demeure pour l'achèvement des travaux dans les plus brefs délais, à défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

Salutations.



Directeur Opérationnel Annaba
Par intérim
Signé: ADJEL Sabri